FREDON BRETAGNE

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL
RESEAU DE SURVEILLANCE JEVI

La santé des jardins

BILAN 2025

SOMMAIRE

Ravageurs.....P2

Pyrale du buis

Processionnaire du pin

Processionnaire du chêne

Autres chenilles défoliatrices

Tigre de la vipérine

Charançon rouge du palmier

Pucerons

Cécidomyie de l'agapanthe

Cynips du châtaignier

Tigre du platane

Carpocapse

Frelon asiatique

Plantes invasives.....P13

Ambroisie à feuille d'armoise

Berce du Caucase

Raisin d'Amérique

Datura stramoine

Auxiliaires.....P15

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Ravageurs

Pyrale du buis: *Cydalima perspectalis*

En 2025, les chenilles hivernantes de pyrale ont repris leur activité fin mars soit 3 semaines plus tard qu'en 2024. Les attaques ont été assez conséquentes mais moins marquées que l'année précédente.

Un réseau de piégeage a été mis en place sur 9 sites, Pleurtuit, Rennes, Plérin, Plougoulm, Plougastel Daoulas, Névez, Auray, Vannes et Josselin.

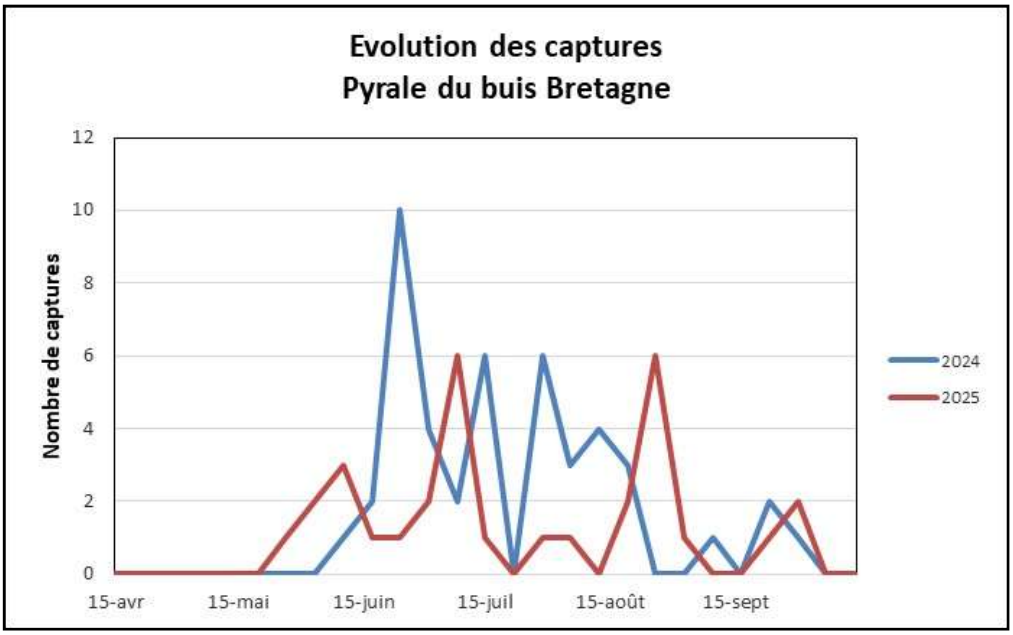

Papillon de pyrale du buis

Les captures ont été faibles. Le premier vol a débuté en début juin et s'est terminé mi juillet. Le deuxième s'est étendu de début août à fin septembre.

Les chenilles de la première génération 2025 ont été observées durant la première quinzaine de juillet engendrant des défoliations importantes et restant activent jusqu'au mois d'août. Celles de la deuxième génération ont émergé fin août, début septembre. Cette deuxième génération de chenilles n'a pas créé autant de dégâts que la première.

2025 aura, comme en 2024, été une année avec une pression pyrale moins importante que les années précédentes.

Haie de buis totalement défoliée buis

FREDON BRETAGNE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Processionnaire du pin: *Thaumetopoea pityocampa*

Le réseau de piégeage des papillons de processionnaires du pin comprenait en 2025 **19 sites réparties en Bretagne :**

Il vise à déterminer la localisation des vols mais aussi à connaître les dates des vols et leurs intensités. Ceci permet de préfigurer l'importance et la répartition géographique des chenilles processionnaires du pin lors des phases de nidification et de procession (période la plus critique pour la santé humaine).

Le réseau a été mis en place trop tardivement en 2025. Les conditions favorables ont précipité le vol qui a dû débuté dans la deuxième quinzaine de juin. Les pièges ayant été posés dans le première partie de juillet, nous sommes donc passé à côté du début du vol.

Les résultats de piégeage ont été très variables suivant les communes. Trois communes se détachent avec un total de captures bien supérieur aux autres : **Liffré (35) (forêt) avec 233 papillons, Saint Jacques de la Lande avec 196 papillons et Serent (56) avec 179 papillons.** Le nombre de papillons capturés reste relativement faible sur les autres postes.

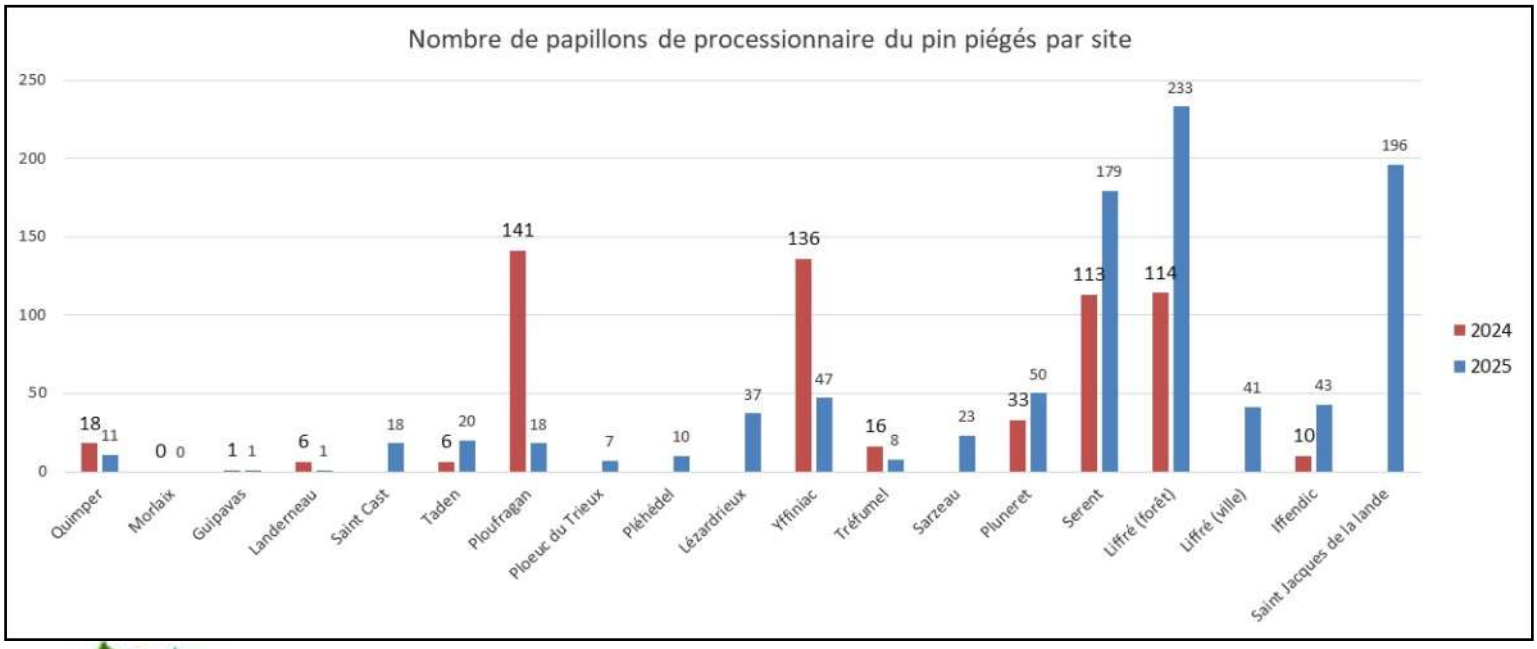

Le pic de vol a été enregistré pendant la première quinzaine de juillet (Cf graphique), ce qui est très précoce. Les conditions climatiques favorables ont permis une émergence hâtive des papillons. Les premières processions, également très précoces ont été relevées début novembre sur la commune de Fouesnant et se sont échelonnées jusqu'au mis de mars.

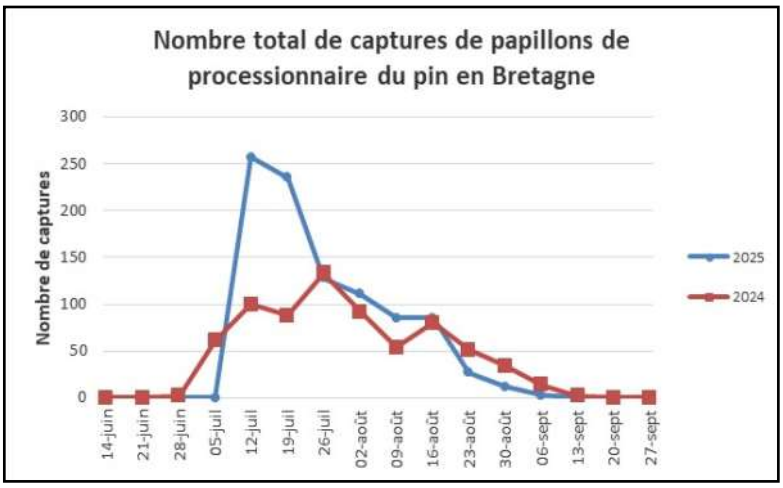

L'année 2025 aura été une année avec une moyenne de capture, relativement faible de 26,19 papillons capturés par piège.

Piège entonnoir pour adulte
(Photo: Fredon Bretagne)

Nid d'hiver
(Photo: FREDON Bretagne)

Des arrêtés préfectoraux ont été édités dans les quatre départements bretons, ceux-ci visent à limiter l'exposition des populations aux soies urticantes de chenilles de processionnaires du pin et du chêne. Vous trouverez ICI une notice explicative concernant ces arrêtés.

Processionnaire du chêne: *Thaumetopoea processionea*

Le réseau de piégeage de la processionnaire du chêne quant à lui, s'est étendu sur 10 communes bretonnes (Iffendic, Saint Jacques de la Lande, Pleurtuit (35), Serent, Noyal Muzillac (56), Ploufragan, Saint Alban, Plélo, Plérin, Plémet (22)). Les captures ont été très faibles dans l'ensemble (Maximum 11 à Serent, 3 à Pleurtuit et 2 à Ploufragan). Le pic de vol a eu lieu début août. La chenille processionnaire du chêne reste donc une espèce localisée à certains secteurs et le comportement de l'espèce devrait être similaire à ce que l'on a connu ces dernières années.

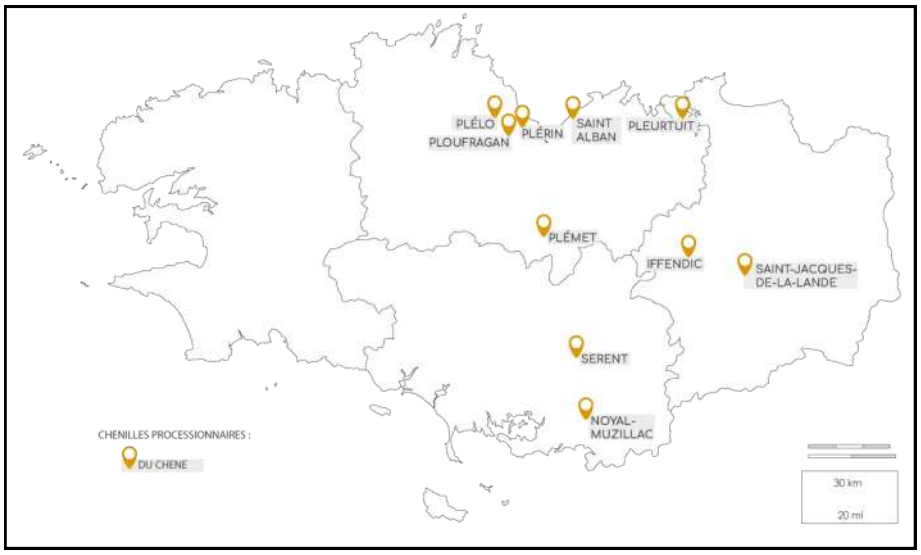

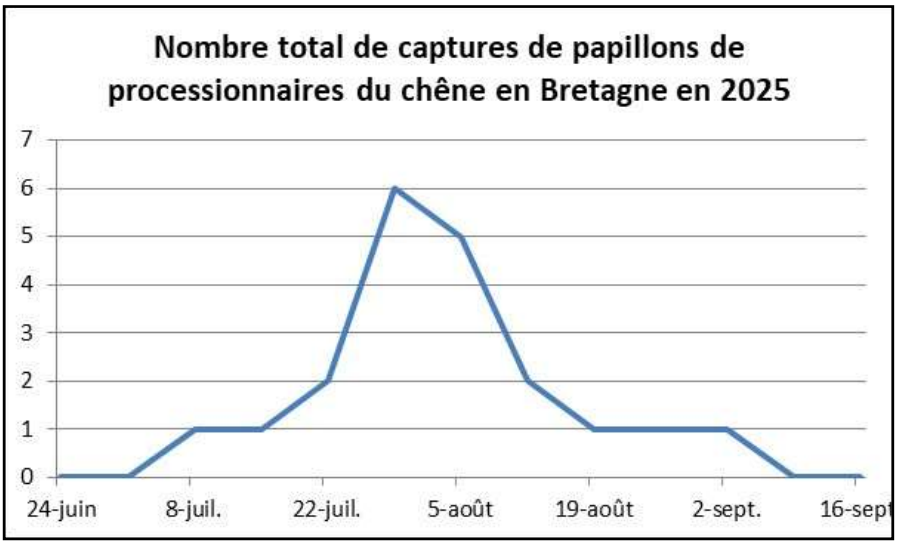

Chenille de processionnaire du chêne sur tronc à Yvignac La Tour (Photo: FREDON Bretagne)

Après l'accouplement, les papillons femelles déposent leurs pontes sur de fines branches, au sommet des arbres bien dégagés. Rassemblés en grandes plaques, les œufs n'écloront qu'au printemps suivant. Ensuite, la vie larvaire de l'insecte dure de deux à trois mois, d'avril à juin. C'est lors de ces quelques mois que les risques sanitaires sont présents.

Sur cette année 2025, quelques nids de processionnaires du chêne ont été observés à Saint Brieuc, Pléneuf, Saint Alban, Saint Cast le Guildo (22), Rennes, Iffendic (35), Séné, Baden, Belle Ile et Plescop (56).

Des arrêtés préfectoraux ont été édités dans les quatre départements bretons, ceux-ci visent à limiter l'exposition des populations aux soies urticantes de chenilles de processionnaires du pin et du chêne. Vous trouverez ICI une notice explicative concernant ces arrêtés.

Autres chenilles défoliatrices:

Bombyx à livrée:

Cette chenille a été observée en mai sur plusieurs secteurs côtiers du Morbihan en foyers, sur pruneliers, aubépines et arbres fruitiers engendrant des défoliations localisées parfois bien marquées.

Chenille de bombyx à livrée
(Photo: FREDON Bretagne)

Bombyx disparate:

Cette chenille a été notée de façon sporadique sur prunellier au mois de mai.

Chenille de bombyx disparate
(Photo: Insecte-net.fr)

Bombyx cul brun:

Ce bombyx a été observé rarement dans le Morbihan au mois de mai. Il est donc important de porter les EPI nécessaires pour la lutte contre cette chenille.

Chenille de bombyx cul brun
(Photo: Chenille.net)

Lithosie quadrille:

Cette chenille a été observée en nombre important durant l'été 2025 dans le Sud Finistère et dans le Sud Morbihan. Ce phénomène n'avait pas été observé depuis plus de 10 ans dans notre région. Ces chenilles se nourrissent des lichens. Elles sont de véritables « nettoyeuses » des arbres et arbustes qui peuvent en être couverts ; ce qui représente un véritable atout pour les écosystèmes.

Ces chenilles peuvent être légèrement urticantes loin de ce que peuvent engendrer les chenilles processionnaires.

Lithosa quadra
(Photo: FREDON Bretagne)

Tigre de la Vipérine: *Dictyla indigena*

Ce tigre, découvert en France pour la première fois en 2019 sur l'Ile de Bréhat (Côtes d'Armor), a été signalé également pour la première fois sur le continent en été 2023, sur la commune de Ploubazlanec distante d'environ 2 km de l'île. Il est désormais présent à Saint Quay Portrieux, commune se situant à 20 km au Sud Est de Ploubazlanec et a aussi été découvert en juillet 2024 à Plérin se situant à 35 km au Sud Est de Ploubazlanec (voir carte ci-dessous). La progression de ce ravageur est donc très rapide. Très actif dans cette zone en 2025, il est important de bien observer vos plants, boutures, si vous en achetez ou si vous êtes amenés à réaliser des déplacements avec ceux-ci.

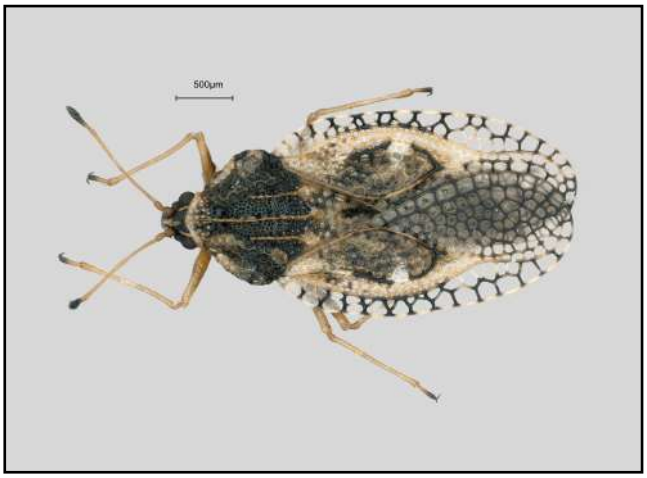

Tigre de la vipérine adulte

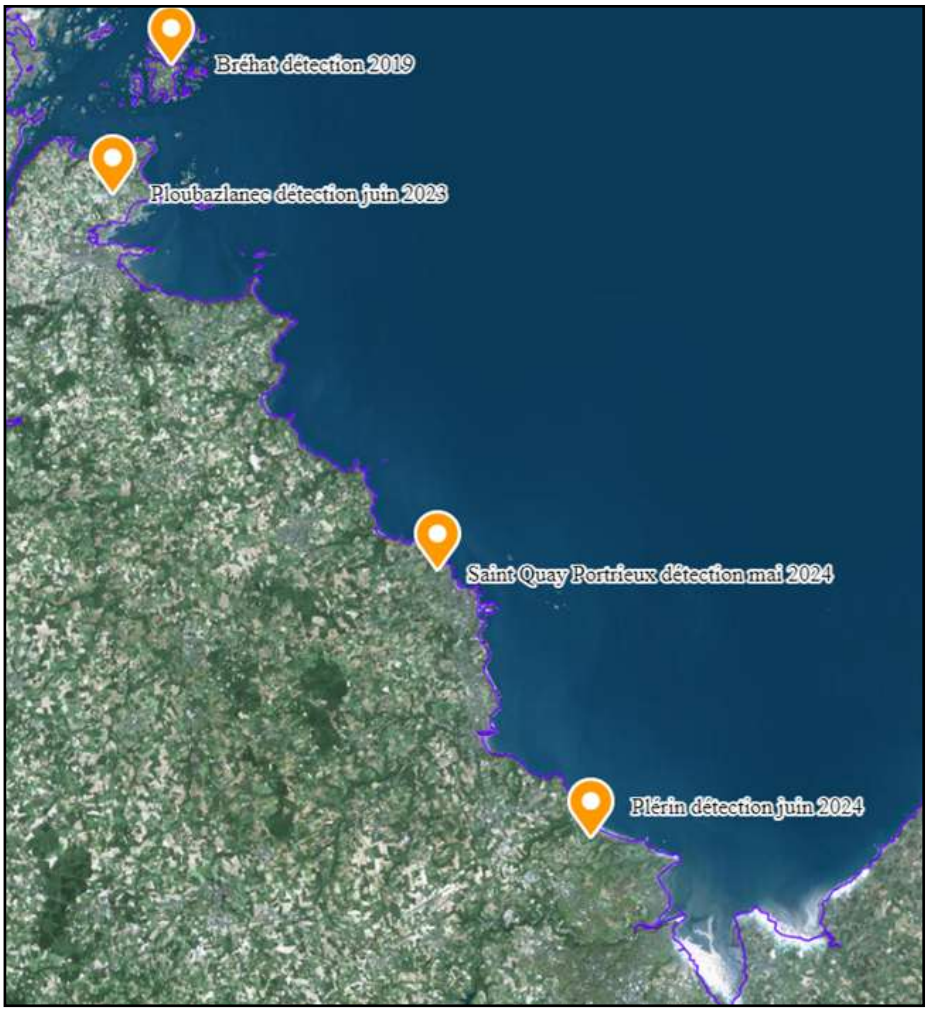

Carte représentant les périodes de détection du tigre de la vipérine

Dégâts de tigre de la vipérine sur feuilles
(Photo: FREDON Bretagne)

Charançon rouge du palmier : *Rhynchophorus ferrugineus*

Ce charançon a été découvert pour la première fois en France, en Corse en 2006 et en Bretagne en 2013. Le foyer de 2013 en Bretagne avait été éradiqué. Après la découverte de deux foyers dans le Morbihan, durant l'été 2023 dans la région de Plouhinec et dans la région de Molac / Questembert, trois autres foyers ont été déclarés à Plouhinec en février / mars 2024. Tous ces foyers ont été éradiqués, les palmiers ayant été détruits. De nouveaux cas ont été relevés en 2024 sur Plouhinec, Riantec, Locmiquélic et Sarzeau. **Deux nouveaux cas ont été localisés en 2025 dans le Morbihan, un à Plouhinec et un autre à Locmiquélic.**

40 pièges à phéromones ont été disposés dans les environs des foyers enrayés, voici les résultats de captures:

- Semaine 22: Un charançon à Riantec
- Semaine 23: Un charançon à Plouhinec
- Semaine 44: Deux charançons à Sarzeau
- Semaine 45: Un charançon à Sarzeau.

Depuis novembre 2025, le charançon rouge du palmier (*Rhynchophorus ferrugineus*) n'est plus considéré comme organisme de quarantaine pour la protection des végétaux : il n'y aura plus d'obligation de lutte au niveau du (arrêté national 28/04/25).

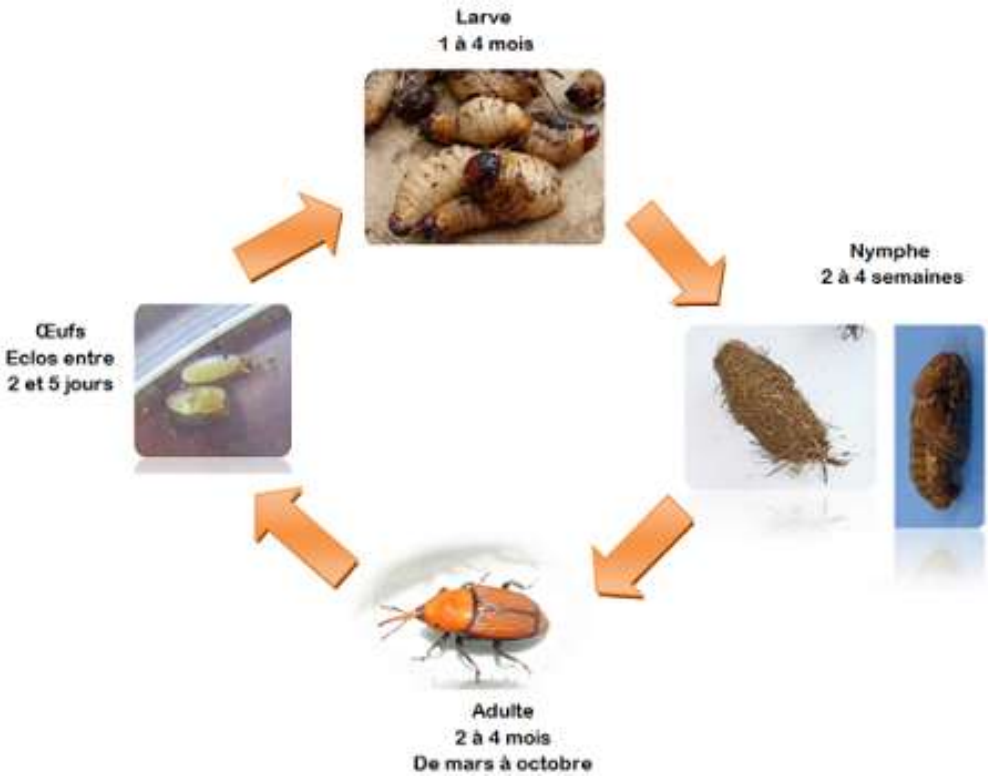

Cycle de vie du charançon rouge
(Schéma: FREDON Occitanie)

Un charançon rouge adulte
(Photo: FREDON Bretagne)

Palmier atteint
(Photo: FREDON Bretagne)

Pucerons

Le printemps doux et peu pluvieux a favorisé le développement des foyers de pucerons sur une multitude de végétaux. Cette dynamique n'a fait que croître d'avril à fin juin. Les populations ont alors subi la pression des auxiliaires, régulant une bonne partie des foyers actifs. L'activité de ces ravageurs a alors bien baissé en juillet et août. Par la suite la pression a fortement chuté jusqu'à la fin de l'année malgré quelques foyers éparses notés.

Les végétaux concernés sont: pommier, poirier, châtaignier, noisetier, cerisier, prunier, groseiller, cassissier, frêne, chêne, charme, laurier tin, laurier du Portugal, azalée.

Larves de cécidomyie dévorant des pucerons noirs
(Photo: FREDON Bretagne)

Cécidomyie de l'agapanthe

Ce diptère originaire d'Afrique du Sud est présent en Bretagne depuis 2019 et sévit énormément dans les jardins bretons depuis. L'activité de ce ravageur a été très forte en 2025, elle était déjà forte les années précédentes mais jamais autant que l'année dernière. Le temps clément que nous avons eu au printemps et en été 2025 a fortement favorisé le développement de la cécidomyie. Les dégâts ont donc été très marqués en jardins et espaces verts. L'adulte pond sur les boutons floraux. Les larves se développent à l'intérieur de ceux-ci, engendrant une décoloration et une déformation des boutons. Les inflorescences peuvent être très impactées. Ce ravageur est inféodé à l'agapanthe.

Dégâts sur inflorescence d'agapanthe
(Photo: FREDON Bretagne)

Jeune larve de cécidomyie d'environ
1 mm de long
(Photo: FREDON Bretagne)

Cynips du châtaignier

Cet hyménoptère est en progression chaque année en Bretagne notamment cette année 2026 où l'on retrouve une multitude de foyers. Il est présent dans les quatre départements. Les dégâts occasionnés par ce ravageur restent acceptables car nous n'avons pas de châtaigneraie de production dans notre région.

Cycle de vie du cynips du châtaignier *(Dryocosmus kuriphilus)*
(source : © INRA)

Tigre du Platane:

Un foyer de tigre du platane a été observé dans une cour d'école dans le ville de Vannes. Cet insecte de l'ordre des Hétéroptères et de la famille des *Tingidés* est apparu en France à Antibes en 1975. Il colonise le territoire français depuis 50 ans. **Nous ne l'avions pas observé sur le territoire breton jusqu'alors.**

Le tigre du platane, insecte piqueur suceur, se nourrit de la sève de ses hôtes, engendrant des dépigmentations de feuilles et la chute de celles-ci, lorsque l'attaque est bien marquée.

Ce ravageur n'est pas dangereux pour l'homme mais peut provoquer des piqûres et engendrer des démangeaisons.

Un tigre du platane adulte (Photo: Slimguy, via Wikimedia Commons)

Carpocapse du pommier

L'activité du carpocapse du pommier et poirier aura été assez marquée sur cette année 2025 avec des dégâts sur fruits, plus ou moins importants, suivant les vergers. Les conditions ont été favorables au développement de ce papillon (printemps et été chauds et secs).

Un réseau de piégeage a été mis en place sur 12 sites: Plougastel-Daoulas, Plabennec, Quimper (x2), Névez, Combrit (29), Damgan, Theix Noyalo (56) et Betton, Pleurtuit, Plélan Le Grand, Saint Grégoire (35). Les premiers papillons ont été piégés en semaine 18. Des pics de vol ont été enregistrés mi mai et fin juin. Un second vol est enregistré à partir de la troisième semaine de juillet avec un nombre de captures plus restreint. Le poste le plus prolifique est, de loin, Saint Grégoire, puisque l'on relève 242 papillons comparativement à Quimper qui arrive en deuxième position avec 86 papillons.

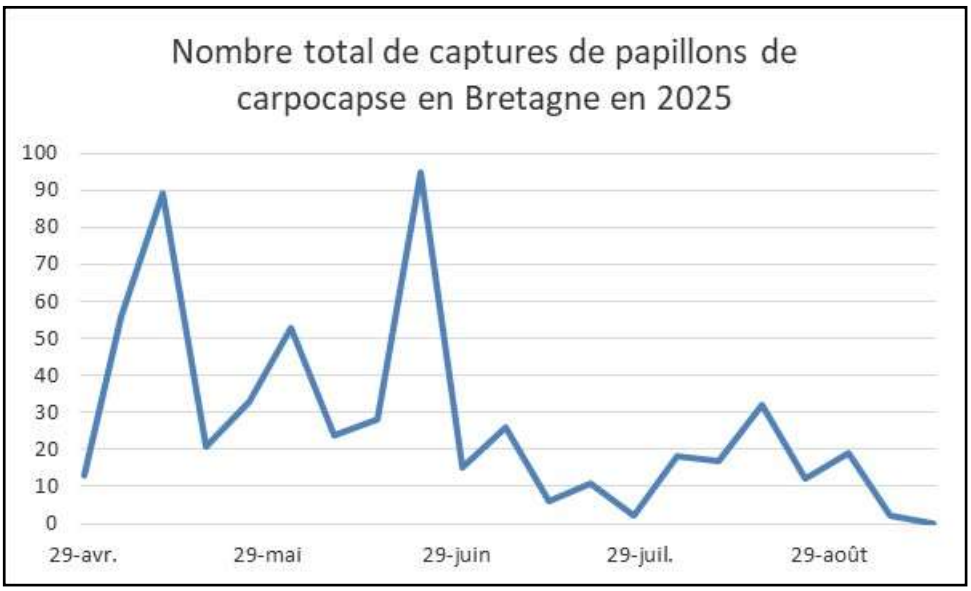

Chenille de carpocapse du pommier* avec dégât sur pomme

(Photo: Myriam Siegwart)

Carpocapse du pommier adultes

(Photo: FREDON BRETAGNE)

Frelon asiatique : *Vespa velutina*

Le frelon asiatique est présent partout en Bretagne. L'année 2025 aura été une année à pression très forte tant en terme de nombre de nids détruits (plus de 30000) qu'en prédation sur les ruchers et sur l'entomofaune en général. Le nombre de ruches détruites par le frelon asiatique aura été considérable en 2025.

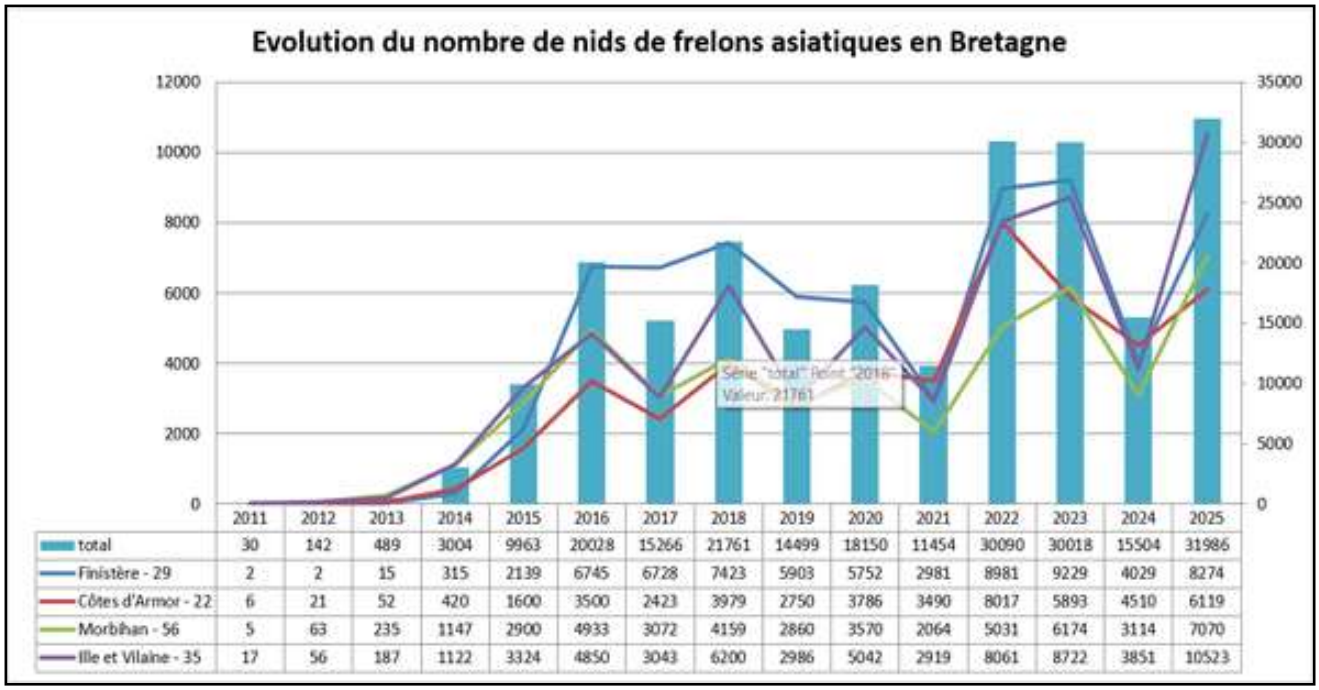

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
total	30	142	489	3004	9963	20028	15266	21761	14499	18150	11454	30090	30018	15504	31986
Finistère - 29	2	2	15	315	2139	6745	6728	7423	5903	5752	2981	8981	9229	4029	8274
Côtes d'Armor - 22	6	21	52	420	1600	3500	2423	3979	2750	3786	3490	8017	5893	4510	6119
Morbihan - 56	5	63	235	1147	2900	4933	3072	4159	2860	3570	2064	5031	6174	3114	7070
Ille et Vilaine - 35	17	56	187	1122	3324	4850	3043	6200	2986	5042	2919	8061	8722	3851	10523

Les nids peuvent être construits à différents endroits, dans les arbres, les haies, les bosquets, les talus et même parfois dans le sol. Il faut donc rester vigilant et bien observer les lieux avant d'intervenir lors de chantier de taille ou de coupe.

Vous trouverez ICI une vidéo montrant l'intensité d'une attaque de frelon asiatique.

Un **plan national de lutte** contre le frelon asiatique à pattes jaunes a été élaboré par FREDON France et GDS France en 2024 pour tenter de lutter efficacement contre ce ravageur. Depuis une loi a été adoptée le 14 mars 2025 et s'en est suivi la parution du décret N°2025-1377 le 29 décembre 2025, venant préciser les modalités d'adoption du plan national.

Pour plus d'informations concernant ce plan et cet envahisseur, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet frelonasiatique.bzh.

Nid primaire de frelon asiatique (*Vespa velutina*)

FREDON BRETAGNE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Plantes invasives

Ambroisie à feuilles d'armoise: *Ambrosia artemisiifolia*

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. La floraison de celle-ci a eu lieu vers la fin juillet.
93 foyers sont recensés sur toute la région dont 8 seulement sont actifs.

Ambroisie à feuilles d'armoise en fleur
(Photo: FREDON Bretagne)

Ambroisie à feuille d'Armoise
(Photo: FREDON Bretagne)

Berce du Caucase: *Heracleum mantegazzianum*

La berce du Caucase est une plante invasive dont la sève phototoxique brûle la peau jusqu'au 3e degré et laisse la peau sensible au soleil durant des années après le contact avec la sève.

112 foyers sont répertoriés sur la région dont 37 foyers actifs. 15 nouveaux foyers ont été découverts en 2025.

Berce du Caucase de 3 mètres
(Photo: FREDON Bretagne)

Berce du Caucase moins développée
(Photo: FREDON Bretagne)

Raisin d'Amérique: *Phytolacca americana*

Le raisin d'Amérique est une espèce exotique envahissante, présentant la particularité d'être entièrement toxique.
79 nouveaux foyers ont été découverts en 2025. 277 foyers sont actifs sur les 405 recensés.

Baies de raisin d'Amérique
(Photo: FREDON Bretagne)

Raisin d'Amérique
de 1,40 mètre
(Photo: FREDON Bretagne)

Datura stramoine: *Datura stramonium*

Le datura stramoine pose d'importants problèmes sanitaires car chaque partie de la plante (tige, feuille, fruit, graines, racine) est toxique. Poussant dans les cultures, il peut induire une baisse des rendements ainsi qu'une contamination des récoltes.

59 nouveaux foyers ont été relevés en 2025 sur un total de 657 recensés.

Datura stramoine en fleur
(Photo: FREDON Bretagne)

Fruit (capsule) en graine
(Photo: FREDON Bretagne)

Auxiliaires

L’activité des auxiliaires s’est fait ressentir dès le mois d’avril et a été très marquée jusqu'à la fin du mois de septembre. Les conditions météorologiques que l’on a subi sur cette période ont été très propices au développement des auxiliaires. Nous avons pu observer en nombre important des syrphes, coccinelles (les plus présents), pucerons parasités par des micro-hyménoptères, ichneumons, champignons entompathogènes, chrysopes, larves cécidomyies, forficules et punaises anthocorides.

Syrphe adulte
(Photo: FREDON Bretagne)

Mue de coccinelle
(Photo: FREDON Bretagne)

Cochenille à carapace parasitée par un micro-hyménoptère
(Photo: FREDON Bretagne)

Ichneumon adulte
(Photo: FREDON Bretagne)

Direction de Publication
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD

Rédigé par :
FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Julien KERVELLA
Animateur BSV JEVI - Tél : 02 23 21 18 18

Ce bulletin est produit à partir d’observations ponctuelles. S’il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La FREDON Bretagne dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les personnes concernées pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d’observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.